



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° 002/AONO/R-EST/D-KADEY/C-KENTZOU/CIPM/24 DU 08/04 / 2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE
CLASSE DANS ECOLE PUBLIQUE DE NIEWA 1 COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA
KADEY, EN PROCEDURE D'URGENCE

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2024

Le Maire de la Commune de KENTZOU, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

1- Objet de l'Appel d'Offres :

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines localités de la commune de KENTZOU, dans le Département de la Kadey

2- Consistance des travaux :

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3- Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

4- Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un lot

5- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : Vingt millions francs (20 000 000)

6- Participation et origine :

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

7- Financement :

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2024. Imputation budgétaire :

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **400 000F (Quatre cent mille)**

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- Consultation du dossier d'appel d'offres:

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès Service des Affaires Générales de la Mairie de KENTZOU dès publication du présent avis d'appel d'offres.

10- Acquisition du dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de KENTZOU (Service des Affaires Générales) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de KENTZOU d'un montant de **50 000F (Cinquante mille francs) CFA** non remboursables.

11- Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de KENTZOU (Service des Affaires Générales) au plus tard le **02/05/2024** à 10 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° **002/AONO/R-EST/D-KADEY/C-KENTZOU/CIPM/24 DU 02.05.2024**
**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE
CLASSE DANS ECOLE PUBLIQUE DE NIEWA 1 DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE
LA KADEY, EN PROCEDURE D'URGENCE.**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13- Ouverture des Offres

L'ouverture des plis se fera le **02/05/2024** à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle multifonctionnelle de la Mairie de KENTZOU en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14- Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- ✓ Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièces scannées;
- ✓ Offre dossier administratif non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- ✓ Absence de la caution de soumission ;
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- ✓ Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre	02 éléments
B - Références	07 éléments
C - Personnel d'encadrement	11 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments
E - Matériel	05 éléments

15- Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de KENTZOU (Service des Affaires Générales) au numéro : 694881825

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1517.

Fait à KENTZOU, le 08 AVR 2024

AMPLIATIONS

- MINMAP
- ARMP
- DDPAT/KADEY
- DDMAP/KADEY
- DDMINDEVEL/BRI
- Président CIPM/KENTZOU
- Affichage/Archives

Le Maire
(Autorité Contractante)



COMMUNE DE KENTZOU
M. BARKA DONATEUR
Maire